

GLENCORE

Plan d'action

Rapport de performance effectué
aux installations portuaires de
Glencore à Québec

Approvisionner de manière
responsable les produits de
base qui font **progresser la
vie quotidienne**



Plan d'action du rapport de performance effectué aux installations portuaires de Glencore à Québec

1. Introduction

Les installations portuaires de Glencore à Québec sont tenues, par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCCFP), de faire réaliser un audit de performance de ses opérations portuaires par une tierce partie, conformément à une ordonnance remise à Glencore le 22 octobre 2024.

Le Rapport de performance (numéro de document : 108570-GX-00000-17162-001), soumis au MELCCFP le 20 avril 2025, présente les observations et les conclusions de l'audit de performance effectué aux installations portuaires de Glencore à Québec par la firme externe Ausenco Engineering Canada ULC. Ce rapport comprend également une évaluation de l'équipement utilisé par Glencore pour l'ensemble de ses opérations, y compris le chargement des navires, la manutention des matériaux (convoyeurs et dépoussiéreurs), les opérations de chargement et de déchargement ferroviaires, ainsi que les systèmes de confinement et de dépoussiérage de la poussière lors du chargement des navires. Cette évaluation compare aussi les équipements de Glencore à d'autres équipements de manutention maritime disponibles sur le marché.

En complément du Rapport de performance, le MELCCFP exige un plan d'action que Glencore devra mettre en œuvre à la lumière des résultats de l'audit de performance. Le libellé du Ministère précise ce qui suit :

- *Transmettre (...) au plus tard 90 jours suivant la transmission du rapport de performance, un plan d'action visant à maintenir en bon état de fonctionnement et à utiliser de manière optimale les équipements faisant partie de la chaîne visant à réduire les rejets de contaminants dans l'environnement, en tenant compte, entre autres, des résultats du rapport de performance et basé sur les meilleures pratiques (...).*

Le présent rapport fournit des recommandations fondées sur les conclusions de l'audit de performance et est désigné ci-après comme « le Plan d'action ».

2. Résumé des conclusions de l'audit

L'audit de performance a évalué les installations de Glencore en les divisant en zones distinctes selon les activités qui y sont réalisées. Chaque zone a été évaluée selon deux critères et a reçu une note sur 5, basée sur les observations sur le terrain, la revue de la documentation, des entrevues avec le personnel, ainsi que sur les connaissances de l'auditeur concernant des opérations similaires.

Performance globale

Les résultats de l'audit confirment que la performance des équipements est à la hauteur des efforts continus que Glencore déploie au port depuis 2013 :

- **Note globale de 4,45 sur 5** : Notre performance globale est décrite comme atteignant un haut niveau de performance opérationnelle, qui rencontre les meilleures pratiques techniques et même les surpasse. Avec tous les investissements réalisés au cours des dernières années, l'audit externe confirme que nous sommes sur la bonne voie : nos pratiques dépassent désormais les standards courants de l'industrie.
- **Note de 4,35 sur 5 pour les meilleures pratiques maritimes** : Notre moyenne obtenue de 4,35 sur 5 nous positionne bien au-dessus de la moyenne habituelle de 2 à 3 pour des opérations similaires selon les comparatifs utilisés par les auditeurs.

Chargement de la matre

Le système de chargement de la matre, bien qu'appuyé sur une infrastructure plus ancienne, a obtenu une **note de 3 sur 5**. Cette note, supérieure à la moyenne pour des installations comparables, reflète les nombreuses améliorations apportées :

- **Modernisation de l'équipement** : Le bec du chargeur de navires a été modifié pour intégrer un système de dépoussiérage et de brumisation. Selon l'audit, ces modifications ont permis une amélioration notable de la performance environnementale.
- **Maintenance exemplaire** : Une stratégie de maintenance rigoureuse est en place, incluant un programme structuré d'inspections et de réparations préventives quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et annuelles.
- **Expertise multidisciplinaire** : Les interventions sont réalisées par des spécialistes qualifiés en électricité, mécanique, essais non destructifs (END) et structure.
- **Contrôles externes et conformité réglementaire** : Un audit structurel annuel est réalisé, en plus d'un audit de type T2 au 5 ans mené par Transports Canada. Ce dernier évalue notamment la conformité des partenaires externes (compagnies ferroviaires, exploitants aériens, fournisseurs de services tiers) aux normes fédérales strictes.

Ces mécanismes de contrôle contribuent à assurer la conformité en continu et à soutenir l'amélioration progressive des pratiques.

Les résultats de l'audit montrent que les installations de Glencore ont obtenu des scores élevés, tant lorsqu'elles sont évaluées par rapport à leurs propres exigences opérationnelles que lorsqu'elles sont comparées avec des installations similaires au Canada et à l'international. Ces performances s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de Glencore à maintenir ses certifications environnementales (ISO 14001, Alliance verte), à effectuer des audits réguliers et à investir, lorsque justifié et réalisable, dans des technologies plus performantes disponibles.

3. Plan d'action

Glencore a obtenu un score supérieur à la moyenne lors de l'audit de performance. Toutefois, certaines zones ont été identifiées comme présentant des marges d'amélioration, permettant de rehausser encore davantage la performance globale. Certaines pratiques actuelles pourraient aussi gagner en efficacité afin de mieux soutenir les objectifs de performance environnementale.

Le tableau suivant présente une liste d'actions à prendre pour améliorer les façons de faire de Glencore, suivant les recommandations de l'audit de performance.

Ces actions visent à consolider les pratiques déjà efficaces et à cibler les éléments identifiés comme perfectibles, en s'appuyant sur une approche structurée d'amélioration continue. Elles constituent un plan de travail concret pour renforcer la performance opérationnelle et maintenir un haut niveau de conformité aux normes environnementales reconnues.

No.	Action	Description	Réf.	Échéance
1	Mettre à jour les procédures opérationnelles normalisées (SOP)	<p>a. Mettre à jour la procédure de surveillance de la poussière QC-EN-SOP-017 pour inclure la terminologie de surveillance mise à jour.</p> <p>b. Mettre à jour la procédure de surveillance de la poussière QC-EN-SOP-017 pour inclure les nouveaux moniteurs de nickel en temps réel et les plans d'intervention en cas de dépassement des seuils d'action.</p>	4.2.6	<p>31 août 2025</p> <p>31 oct. 2025</p>
2	Revoir les opérations du hangar 51C	<p>a. Créer une nouvelle procédure opérationnelle normalisée (SOP) pour les activités d'entreposage dans le hangar 51C, précisant les activités de nettoyage ainsi que les rôles et responsabilités.</p> <p>b. Former les opérateurs à la nouvelle SOP.</p> <p>c. Mettre en œuvre la nouvelle SOP dans les opérations quotidiennes.</p>	4.2.7	<p>30 sept. 2025</p> <p>31 oct. 2025</p> <p>31 déc. 2025</p>

No.	Action	Description	Réf.	Échéance
		<p>d. Vérifier et documenter la conformité aux nouvelles procédures après la mise en œuvre.</p> <p>Note : Changements mis en œuvre au cours des derniers mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80 % du produit de récupération a été transféré dans le hangar 51 dans de gros sacs, et les 20 % restants, encore en vrac, seront transférés d'ici septembre 2025. • Tout produit de récupération issu des activités de nettoyage est désormais entreposé dans un gros sac industriel ou réacheminé directement dans le procédé, à condition qu'il réponde aux critères requis. • L'aspirateur industriel mobile conserve les récupérations directement dans un gros sac industriel plutôt que dans un bac de récupération de produit. Cette méthode est présentement en phase d'essai. • Le nettoyage et la réorganisation du hangar sont en cours afin d'optimiser le stockage des gros sacs industriels, qui servent à contenir le concentré et la matre de nickel. • Le transport des gros sacs du navire au hangar 51 s'effectue à l'aide d'un réservoir de rétention pour minimiser les risques de déversement lors du transport. 		31 mars 2026
3	Amélioration continue documentée	<p>Poursuivre l'engagement envers des processus d'amélioration continue documentés, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le maintien de la certification de l'Alliance verte. Nos opérations terminales doivent maintenir un niveau minimal de performance de Niveau 3 sur chacun des sept indicateurs applicables. • Le maintien de la certification ISO 14001. <ul style="list-style-type: none"> a. Conformité du système de gestion environnementale à la norme ISO 14001. b. Réaliser un audit externe de surveillance des opérations portuaires pour confirmer la conformité du système de gestion environnementale à la norme ISO 14001. <p>Les actions de l'audit sont suivies dans le cadre de notre processus d'Opportunités d'Amélioration (OFI) et sont incluses dans le processus global d'audit externe lié à la norme ISO 14001.</p>	N/A	<p>26 - 27 août 2025</p> <p>7 nov. 2025</p>

No.	Action	Description	Réf.	Échéance
4	Chargement de matte de nickel	Réaliser une analyse sur le retrait à la source des fines particules contenues dans la matte provenant de la fonderie, en évaluant la faisabilité technique et opérationnelle de leur captation aux points de ventilation des trémies de chargement à la fonderie.	N/A	31 déc. 2025
5	Chargement de matte de nickel	Modifier le circuit de pulvérisation d'eau sur les trois convoyeurs de matte de nickel au port en y ajoutant une pompe de surpression afin d'optimiser l'humidification du produit jusqu'à la limite opérationnelle de 2 %.	N/A	30 nov. 2025